



Liste des Emplacements Réservés				
N°	Désignation des voies	Bénéficiaire	Emprise future	Observations
1	Echangeur entre la RN19 et la déviation de la RD252	Etat	40 à 60 m	De part et d'autre de la RN19 actuelle
2	Dévation de la RD252	Département	Env. 7720 m²	Future déviation de la RD252
3	Allée de Grosbois	Département	632 m²	Future déviation de la RD252
4	Coulée verte de l'interconnexion des TGV	Région Ile-de-France	26500 m²	Cet emplacement est réservé au bénéfice de la Région Ile de France agissant par l'Agence des Espaces Verts de la région Ile de France. Il constituera la future coulée verte de l'interconnexion des Tgv (aménagement d'espaces verts de loisirs publics et d'une circulation douce pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cycles)
5	Rue du Pressoir	Commune	8 m	Elargissement de voirie
6	Rue de la Fontaine Froide	Commune	8 m	Redressement d'alignement côté Sud
7	Avenue des Buissons	Commune	122 m²	Rectification d'alignement
8	Corridor écologique	Région Ile-de-France	1429 m²	Corridor écologique entre la forêt de Grosbois et la forêt de Notre-Dame en continuité de la commune de Boissy

- Limite de la zone
- UEa Désignation de la zone
- 0.50 C.O.S attribué à la zone ou au secteur
- Espace boisé classé
- Espaces paysagers protégés au titre de l'article L.123-1-5-7ème du code de l'urbanisme (cf. dispositions générales et articles UD1 et UE1 du règlement)
- Emplacements réservés
- Espace remarquable protégé au titre de l'article L.123-1-5-7ème du code de l'urbanisme (cf. dispositions générales et articles UE1, UF1 et N1 du règlement)
- Secteur UEd article 5 réglementé
- Fenêtre de constructibilité

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE



Commune de **Marolles-en-Brie**
 Place Charles de Gaulle 94 440 Marolles-en-Brie
 téléphone: 01.45.10.38.38

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.01
 PLAN DE ZONAGE, Nord
 Echelle : 1/2500

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2013 approuvant le PLU.

